

Annexe

Le Consortium Caml

Le Consortium Caml a pour vocation de fédérer les efforts de conception et de développement autour du langage de programmation Caml.

Ce langage et son implémentation la plus connue, le système Objective Caml, dont les qualités sont reconnues, permettent d'obtenir des gains de productivité considérables grâce à sa grande expressivité et aux vérifications statiques effectuées par le compilateur qui détectent la majeure partie des erreurs de programmation avant même l'exécution du programme.

Toutefois, comme pour tout produit de recherche, se pose tout naturellement la question de la pérennité du langage ainsi que l'existence de sociétés pouvant assurer le développement et/ou la maintenance des applications programmées en Caml. Un consortium regroupant les utilisateurs majeurs du langage est probablement la meilleure réponse que l'on puisse apporter à ces questions.

Les rôles du Consortium Le consortium Caml tentera donc de réunir, autour de l'équipe de développement du langage, les industriels, centres de recherche et établissements d'enseignement intéressés pour apporter leur soutien à la conception et au développement du langage et des outils associés.

Formant un groupement d'utilisateurs fortement motivés, le Consortium sera le lieu où ses membres pourront identifier leurs besoins communs, échanger leurs expériences et solutions, et coopérer pour proposer tel ou tel développement d'intérêt général. Un des rôles du Consortium est donc d'être un lieu de rencontre et d'échange entre utilisateurs du langage. C'est là que se créera une véritable communauté propre à aider au développement du langage et à lui assurer une visibilité telle que cette communauté soit à même de se développer.

La motivation et l'importance industrielle de ses membres attireront aussi à l'intérieur du Consortium des sociétés désireuses d'être présentes sur le marché des applications et de la formation Caml. Un autre rôle du Consortium est donc d'attirer de nouveaux membres, qu'ils soient utilisateurs du langage ou fournisseurs de services.

Enfin, le Consortium fournira un élément de réponse à la question de la pérennité du langage. Les éléments essentiels de la pérennité d'un langage de programmation sont la pérennité de ses compilateurs (ou leur libre disponibilité), sa base d'utilisateurs, et le volume des codes (stables) existants. Le succès du Consortium Caml permettra de mesurer la base d'utilisateurs et le volume de code Caml existant. Quant à la disponibilité et le développement des compilateurs Caml, ceux-ci sont d'ores et déjà librement distribués avec leurs sources. Si l'INRIA décide un jour de se désengager du développement de Caml, et donc de dissoudre le Consortium Caml tel qu'il sera à ce moment, les membres du Consortium seront suffisamment nombreux, ils auront des profils suffisamment diversifiés, et le marché du langage sera tel que les membres du Consortium puissent sans difficulté perpétuer l'existence et le développement du langage. L'INRIA facilitera cette transition, qui est dans l'intérêt général.

Le fonctionnement du Consortium Le Consortium Caml est constitué de l'INRIA d'une part, et de membres d'autre part. Formellement, l'appartenance d'un membre au Consortium est acquise par la signature d'un accord type entre le membre et l'INRIA. Puisque l'un des objectifs du Consortium est de réunir des fonds qui seront entièrement dédiés au développement et à la promotion de Caml, l'adhésion au Consortium implique le versement d'une cotisation.

L'adhésion au Consortium représente une sorte de parrainage des activités de conception et de développement autour de Caml. Elle n'impose bien sûr aucune obligation au membre quant à l'utilisation de Caml, mais ne lui donne non plus aucun droit particulier sur le système Caml.

Le Consortium Caml sera doté d'un Comité Scientifique où chacun des membres du Consortium sera représenté et qui se réunit au minimum deux fois par an. La présidence du Comité Scientifique est assurée par l'INRIA, et le rôle du Comité est d'examiner les travaux effectués dans le cadre du Consortium, de préparer les activités organisées par le Consortium (conférence d'utilisateurs de Caml, par exemple), et de fixer un programme des travaux à effectuer dans les mois à venir.

Ainsi, les réunions du Comité Scientifique donneront l'occasion aux membres du Consortium de commenter les travaux effectués, de suggérer des travaux futurs et de contribuer à leur définition.

On cherchera bien sûr à obtenir, dans la mesure du possible, un consensus lors des prises de décision par le Comité Scientifique. Les membres du Consortium n'ont cependant qu'un rôle consultatif, et aucun mécanisme formel de vote n'est mis en place pour ces prises de décision, les décisions finales revenant au représentant de l'INRIA. Ce mécanisme permettra de garantir un développement harmonieux du système Caml.